

## Ampsaga/Amsaga

P.-A. Février et E.B.

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2483>

DOI : [10.4000/encyclopedieberbere.2483](https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2483)

ISSN : 2262-7197

### Éditeur

Peeters Publishers

### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 1986

Pagination : 606-608

ISBN : 2-85744-282-3

ISSN : 1015-7344

### Référence électronique

P.-A. Février et E.B., « Ampsaga/Amsaga », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 4 | 1986, document A201, mis en ligne le 01 décembre 2012, consulté le 12 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2483> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.2483>

---

Ce document a été généré automatiquement le 12 octobre 2020.

© Tous droits réservés

---

# Ampsaga/Amsaga

P.-A. Février et E.B.

---

## Par Paul-Albert Février

- 1 Deux fleuves marquaient la limite de la province de Maurétanie césarienne : la Mulucha à l'ouest, l'Amsaga à l'est. Particularité que l'on ne retrouve pas entre la Numidie et l'Afrique. Or, l'un des cours d'eau, l'Amsaga, est connu à la fois par des sources littéraires et par des textes épigraphiques. S. Gsell, *Atlas archéologique de l'Algérie*, Paris, Alger, 1911, feuille 8, n° 5, donne la liste des textes anciens relatifs au fleuve.
- 2 La plus ancienne mention d'une limite à l'Ampsaga pourrait s'être trouvée dans la carte que fit dresser Agrippa, (si l'on admet l'hypothèse de S. Gsell, *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, t. VIII, Paris 1930, p. 213, selon laquelle en dériveraient la *Dimensuratio provinciarum*, 25 et 26 et la *Divisio urbis terrarum*, 25 et 26, dans *Geographi latini minores*, éd. Riese, Heilbronn, 1878, p. 13 et 19) ; le premier dit : *Gaetulia et Mauritania finiuntur ab oriente flumine Ampsaga*, le deuxième : *Africa carthaginensis et Numidia finiuntur... ab occidente flumine Ampsaga*.
- 3 Pomponius Mela (I, 6 ; 30) en fait la limite orientale de la Numidie : *ab eo* (c'est-à-dire la Mulucha) *Numidia ad ripas exposita fluminis Ampsaci*. De même Pline l'Ancien (*Hist. Nat.* V, 21) après avoir placé Tucca en Maurétanie dit que la ville est voisine du fleuve, *oppidum Tucca, impositum mari flumini Ampsagae*. Au paragraphe suivant, il précise qu'à l'Ampsaga commence la Numidie (VI, 22). Ptolémée donne aussi comme limite à la Maurétanie l'Ampsaga (IV, 2, 1 et IV, 2, 11 ; IB, 3, 1 et 2).
- 4 En fait, la façon de décrire des géographes montre que, pour eux, l'*Ampsaga* est le nom que porte le fleuve à son débouché dans la mer. C'est, en effet, par le rivage, que débute la description du pays, d'ouest en est, chez Ptolémée comme chez Pline. Ensuite seulement vient l'évocation des villes et peuples de l'arrière pays. Même Strabon ne procède pas d'autre manière (*Géographie*, XVII, 3, 12-14). Le terme d'*Ampsaga* apparaît dans plusieurs textes épigraphiques. A Cirta, sur la rive gauche du Rhummel, sur les bords même de la rivière, un P. Arrius Processus et ses fils ont fait une dédicace au génie : *genio Amsige* (*I.L. Alg.* I, 474). Ils l'ont fait à la suite d'une vision. Une inscription

funéraire métrique de la même ville (I.L. Alg. 831) par des *Anpsagae moles*. Aussi doit-on penser que le nom d'Ampsaga est donné à la partie du fleuve qui passe à Constantine.

- 5 En amont, le nom d'*Ampsaga* se rattache à deux sources distantes l'une de l'autre de quelque 65 km à vol d'oiseau. La première est au sud / sud-est de Cirta, à environ 30 km de Sila : *genio numinis caput Amsagae sacrum* (C.I.L. VIII, 5884). La dédicace est faite par C. Arriuntius Faustus, magistrat sans doute de la cité qui dépendait de la confédération des quatre colonies de Cirta. Elle a été trouvée auprès d'une source encore abondante au XIX<sup>e</sup> siècle, au témoignage de Cherbonneau. Le second texte vient d'Azis Ben Telis, à 55 km à l'ouest / sud-ouest de Cirta, mais sans doute hors des limites de la confédération. Azis Ben Telis est en effet devenu un centre, sinon le centre, de la *respublica gentis Suburburum* dès la fin du II<sup>e</sup> siècle (S. Gsell, dans *Bull. arch. du com.*, 1971, p. 342-343 = A.Ep. 1917-18, n° 45). C. Latinius Pammachius dit avoir restauré *fontem caput amsagae vetustate dilapsam et torrentibus adsidius dimmolitum*. Ces dommages causés par l'âge et l'érosion ont permis une construction en pierre de taille (Ch. Cabon, Inscription trouvée à Aïn Azis-Ben-Tellis, dans *Rec. de la Soc. arch. de Constantine*, 1912, p. 272-278, A. Ep. 1913, n° 225 ; J. Carcopino, « Deux inscriptions du département de Constantine » récemment publiées, dans *Bull. arch. du com.*, 1914, p. 561-566).
- 6 Le travail du Cap. Ch. Cabon a l'avantage de bien situer les deux sources et de donner les noms des cours d'eau, ainsi qu'un plan sommaire d'un nymphée semi-circulaire d'Aïn Kreba, voisin d'Azis Ben Tellis. D'Aïn Kreba part l'oued Dekri qui se réunit à l'oued Bou Mrah qui vient d'Azis-Ben-Tellis ; ils vont se jeter dans l'oued Tadjenent qui passe à Saint-Donat (actuellement Tadjenanet). A partir de la région d'Oued Athmenia, le cours d'eau prend le nom d'oued Rhummel. Il reçoit avant de passer au pied de Constantine l'oued Boumerzoug qui vient du sud. C'est dans ce dernier lit qu'aboutit l'oued Tadrachine qui prend sa source à Sila.
- 7 Je ne suis pas J. Carcopino qui imagine à Azis-ben-Tellis une ville qui s'appellerait *Caputamsagae*. J'imagine plutôt qu'il y avait plusieurs lieux qui pouvaient prétendre être la source de l'Ampsaga, si distants qu'ils soient l'un de l'autre.
- 8 Que le cours inférieur de l'Ampsaga marque la limite entre la province de Maurétanie césarienne (puis, au IV<sup>e</sup> siècle, sitifiennne) et l'Africa (puis, à partir de la fin du III<sup>e</sup> siècle, de la Numidie), cela est confirmé par les inscriptions d'Igilgili (dès 128 : C.I.L. VIII, 8369) et par celles (encore inédites) conservées dans une ferme (399 après J.C.) à l'est de la ville. Malheureusement le région montagnaise au sud d'Igilgili n'a pas fourni d'inscriptions datées par l'année de la province de Maurétanie. Pour en retrouver il faut atteindre le cours supérieur de l'oued Enndjas, appelé oued el Kebir. Dans cet oued, aboutit un cours d'eau qui vient du nord, donc des Hautes plaines, appelé oued Berda, puis oued Dehed, enfin oued Dehamecha. A l'ouest on est en Maurétanie comme le prouvent les inscriptions de Satafis (de 202 : C.I.L. VIII, 20-278 à 420 = P. Massiera, dans *Bull. arch. du com.*, 1950, p. 50), de Novar (de 205 : C.I.L. VIII, 20430 ; à 472 : P.A. Février, dans *Riv. di arch. crist.*, t. XXXVIII, 1962 ? p. 137-138) et de *Mopth* (de 204 : C.I.L. VIII, 8667 ; à la 2<sup>e</sup> moitié du IV<sup>e</sup> siècle : inscription inédite). A l'est, par contre, à Cuicul, comme à Thigillava, on est en Numidie. Cette direction nord-sud de la frontière se poursuit au-delà de la ligne de partage des eaux entre les affluents de l'oued el Kebir et les oueds qui vont se perdre dans les chotts des Hautes plaines.
- 9 On a donc bien l'impression que c'est la direction même de la rivière, dans son cours supérieur qui a déterminé le partage bien net entre les deux provinces, et ce, malgré l'absence d'une quelconque raison géographique (carte donnée par G. Camps, « Une

frontière inexpliquée : la limite de la Berbérie orientale de la protohistoire au Moyen Age », dans *Maghreb et Sahara, études géographiques offertes à Jean Despois*, Paris, 1973, p. 61). La situation apparaît d'autant plus paradoxale si l'on admet avec J. Desanges (« Les territoires gétules de Juba II », dans *Rev. des ét. anc.*, t. LXVI, 1964, p. 33-47) que Juba II étendait son pouvoir sur une part des Hautes plaines, sur la partie occidentale de la Gétulie, au sud-ouest de ce qui devint la confédération cirtéenne.

- 10 Parmi les raisons qui ont amené ainsi à tirer droit vers le sud, à partir d'une ligne située très à l'ouest de Cirta et donc de l'Ampsaga proprement dite, il y en a une qui pourrait être avancée. La thèse de Maamer Mahboubi sur les *Élites municipales de Numidie* a montré l'originalité de la colonie de Cuicul par rapport aux autres colonies fondées à la même époque. Si distincte que la ville soit administrativement de la confédération des quatre colonies cirtéennes, elle paraît néanmoins aux mains d'une oligarchie dont les liens avec Cirta et Carthage sont très nets. Aussi peut-on se demander si avant la fondation de la Colonie (Nerva ou selon P. Gas-cou, Trajan), les grandes familles de la confédération n'avaient pas des terres dans la zone située entre l'oued el Kebir et les Hautes plaines, elles-mêmes aux mains des tribus Suburbures. Cela n'exclut pas de rechercher des origines plus anciennes à cette frontière mais cela apporterait un élément d'explication pour justifier le choix de ce cours d'eau, l'Ampsaga, et de son affluent de rive gauche.

## Par E. B.

- 11 Le nom d'Amsaga, qui est incontestablement berbère, appartient à la même racine que d'autres hydronymes antiques ou actuels, cf. Siga ancien nom de la Tafna ou le nom actuel du Sig. L'Amsaga est une zone déprimée située à l'ouest de l'Adrar\* de Mauritanie.

---

## BIBLIOGRAPHIE

GSELL S. *Atlas archéologique de l'Algérie*, Paris, Alger, 1911, feuille 8, n° 5. *Histoire ancienne de l'Afrique du nord*, t. VIII, Paris, 1930, p. 213.

PLINE L'ANCIEN *Histoire Naturelle*, V, 21 ; VI, 22, (voir en particulier le commentaire de J. Desanges.

Pline l'Ancien, *Histoire naturelle*, livre V, 1-46, coll. des Universités de France, 1980, p. 175).

STRABON *Géographie*, XVII, 3, 12-14.

CABON Ch. « Inscription trouvée à Aïn-Azis-Ben-Tellis, *Rech. de la Soc. arch. de Constantine*, 1912, p. 272-278.

CARCOPINO J. « Deux inscriptions du département de Constantine récemment publiées, *Bull. arch. du com.*, 1914, p. 561-566.

MAHBOUBI M. *Elites municipales de Numidie*, thèse de III<sup>e</sup> cycle, Aix-en-Provence, 1974.

CAMPS G. « Une frontière inexplicquée : la limite de la Berbérie orientale de la Protohistoire au Moyen Age ». *Maghreb et Sahara, études géographiques offertes à Jean Despois*, Paris, 1973, p. 61.

DESANGES J. « Les territoires gétules de Juba II », *Rev. des ét. anc.*, t. LXVI, 1964, p. 33-47.

## INDEX

**Mots-clés** : Algérie (partie nord), Antiquité